

Port de L'Isle-Adam :

opposition ou concertation de compensation ?

urbanisme



IASEF

GUY MARIVANE

En 2010, la société Efflage Aménagement a présenté, avec le soutien actif de la municipalité, un projet d'aménagement d'une des dernières zones humides de la vallée de l'Oise en port de plaisance accompagnée d'un projet immobilier important.

1. IASEF : INITIATIVES ET ACTION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES FORÊTS.

2. DRIEE : DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉNERGIE.



IASEF

Centre associatif

Françoise-Bonn

14 rue Théodore-Frévost,

95290 L'Isle-Adam

07 71 17 73 91

iasef.fr



FACE AU PROJET DE MARINA, la question s'est posée à IASEF de s'y opposer ou d'accepter une concertation. La décision a été prise d'émettre un avis défavorable, mais de ne pas s'y opposer en faisant le pari de la concertation dans l'optique d'obtenir la compensation maximale.

IASEF a alors contribué activement à l'étude d'impact en communiquant les données ornithologiques en sa possession, réalisées sur quatre ans, et des photos de flore et faune avec les auteurs et les dates. Ces éléments retenus ont manifestement renforcé le dossier.

L'espace de biodiversité de la Rosière

Par ailleurs, un terrain inondable de 11 ha de culture intensive, située à l'amont immédiat du projet, avait été mis en friche par la ville. L'association a alors orienté la compensation vers cette zone. L'idée a été reprise par la ville et retenue par la Driee. Entre autres compensations, Efflage Aménagement devra y créer un plan d'eau et une roselière, l'ensemble représentant 1,5 ha (soit une compensation de 150 %).

Pour accompagner cette compensation, la ville a décidé, avec le soutien de IASEF, de convertir l'ensemble des 11 ha en espace de biodiversité accessible partiellement au public. Un plan sur trois ans est engagé :



en 2016, une traverée à brochet réalisée, quatre mares creusées, un chemin piéton et cycliste aménagé sur le pourtour. En 2017, le plan d'eau sera créé et la roselière transérée, un verger planté, des ruches installées. Des vaches Highland doivent entretenir cet espace à moyen terme.

Par ailleurs, la ville acquiert progressivement des parcelles boisées limitrophes contribuant à assurer la continuité écologique entre cet espace riverain de l'Oise et la forêt domaniale. IASEF poursuit ses contacts avec la Ville pour aller plus loin, en particulier en l'incitant à la conversion environnementale de l'île de Champagne face à la Rosière.

À l'occasion de l'enquête publique, l'association a confirmé sa position initiale en émettant un avis défavorable, mais en acceptant des compensations avec des réserves et en faisant des propositions complémentaires.

Quels sont les premiers résultats aujourd'hui ? La faune (amphibiens, insectes aquatiques, libellules) et la flore ont colonisé les mares. Un martin-pêcheur en train de pêcher a été observé sur le chenal et des limaces parcoururent la plaine de tral.

Tout sera fait pour accueillir la biodiversité, reste à attendre : cinq, dix, quinze ans...

IASEF regrette bien entendu la destruction d'espèces protégées et de leur habitat, mais espère que la zone de compensation et l'espace de la Rosière pourront évoluer favorablement sans être perturbés par l'urbanisation de la zone portuaire et la fréquentation des promeneurs en permettant une sensibilisation des jeunes et du public.

IASEF